

Unicef : rapport de situation

© UNICEF/NYHQ2010-0151/Nourani



LES ENFANTS EN HAÏTI

ENFANTS EN HAÏTI

Dans la soirée du 12 janvier, le plus fort séisme qu'ait connu Haïti en plus de 200 ans frappe la province de l'ouest ; son épicentre est situé à 17 km au sud-ouest de la capitale Port-au-Prince, dont la population est dense. Selon l'Unité de Protection Civile d'Haïti, 20 communes du département ouest (en particulier les communes de Cabaret, Cité Soleil, Croix-de Bouquets, Tabarre, Carrefour, Grand-Goave, Gressier, Leogane, Petit-Goave, Delmas, Petion-Ville) ont été touchées, ainsi que 10 communes dans le département sud-est, avec les pires dommages observés à Jacmel. Des dommages et un impact moindres ont été observés dans les départements de Nippes et Grande-Anse (voir carte sur la page suivante). La magnitude et la gravité de cette soudaine crise, ainsi que son impact dévastateur sur les institutions gouvernementales et les mécanismes de protection sociale des enfants, sont considérables.

Le séisme, d'une magnitude de 7.0 sur l'échelle de Richter, n'a duré que quelques secondes, mais l'impact restera dans les mémoires des enfants d'Haïti à tout jamais. Alors qu'il est possible de réparer les infrastructures endommagées et détruites dans les années à venir, répondre à l'impact psychosocial créé sur les enfants et reconstruire la capacité du personnel de soin et autres assistants (y compris le gouvernement d'Haïti) est un challenge qui durera probablement des décennies. Selon le gouvernement, le séisme a provoqué le décès d'au moins 212 000 personnes (2 % de la population d'Haïti) et 300 000 personnes ont subi des blessures plus ou moins graves, 1 000 d'entre elles ayant dû subir une amputation. Pendant la phase d'urgence, il est impossible d'estimer le nombre d'orphelins, mais avec un bilan humain aussi important, ce séisme a sans aucun doute privé de nombreux enfants de tout soutien.

BESOINS HUMANITAIRES

La phase de recherche et de secours étant définitivement terminée, les éléments de la réponse humanitaire destinés à sauver des vies demeurent immédiats et urgents. On estime que plus de 1,26 million d'enfants ont été directement touchés (environ 700 000 sont en âge d'aller à l'école), sur une population directement touchée de trois millions de personnes. Il existe trois catégories de groupes vulnérables par zone :



Le 28 janvier, Caleb Louis, âgé de 10 ans, et un autre enfant sont assis à l'extérieur de l'abri de sa famille à Port-au-Prince, la capitale. La jambe de Caleb est dans un plâtre. Elle a été cassée et il a également été blessé à la mâchoire lorsqu'un bloc du mur de sa maison est tombé pendant le séisme.

1. Les enfants et leurs familles habitent dans des sites temporaires

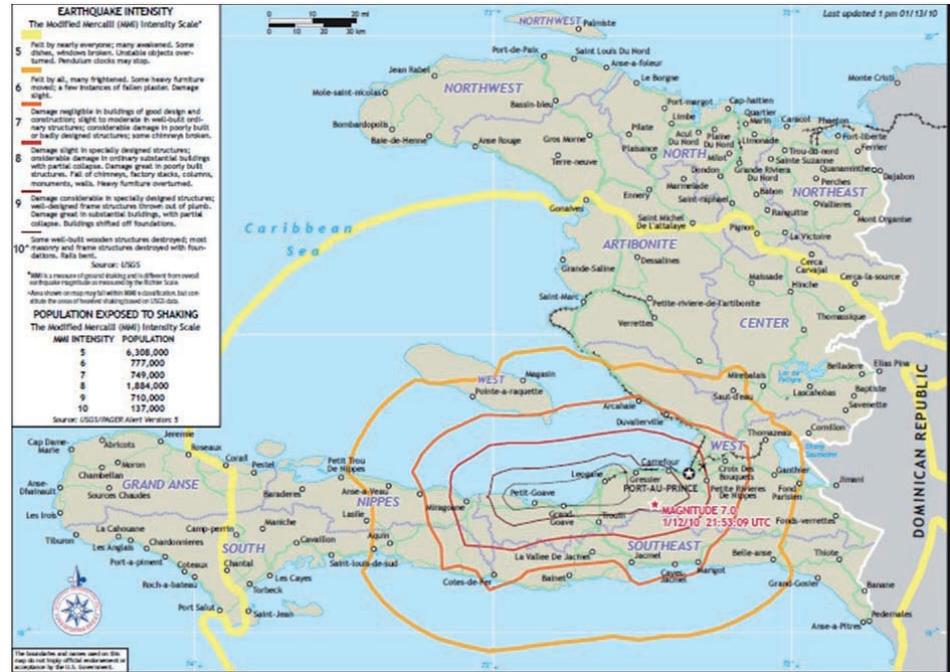
On estime que plus de 1,1 million de personnes sont sans abri, parmi lesquelles plus de 692 000 se sont déplacées dans la région de Port-au-Prince et 482 350 sont allées dans des zones rurales. Il y a maintenant environ 315 sites d'hébergement temporaires identifiés à Port-au-Prince (de taille et de densité de population différentes), hébergeant de 500 000 à 692 000 personnes. Seulement dix sont des hébergements organisés, avec un plan de site correct, ce qui signifie que la grande majorité des personnes déplacées vit dans des conditions déplorables, surpeuplées, et qu'il manque toujours les services sociaux de base et les installations sanitaires. A Jacmel, il existe environ 20 sites temporaires, un comprenant environ 5 000 personnes, un autre 2 000 personnes. A Leogane, il existe deux principaux sites, dont chacun héberge moins de 1 000 familles. On estime que les enfants représentent environ 46 % de la population des camps.

2. Enfants et familles vulnérables dans la zone frontière et à l'intérieur de la République dominicaine

La situation des enfants haïtiens le long de la frontière avec la République dominicaine est encore plus grave, car ces communautés étaient déjà les plus pauvres d'Haïti avant le séisme. Avec l'arrivée de blessés et des personnes affectées de Port-au-Prince, les mécanismes de gestion de ces communautés ont maintenant atteint leurs limites. Pour des raisons logistiques, les programmes d'urgence de l'UNICEF dans la zone frontalière seront soutenus par l'équipe basée en République dominicaine.

Le séisme, d'une magnitude de 7.0 sur l'échelle de Richter, n'a duré que quelques secondes. Mais l'impact dans les mémoires des enfants d'Haïti durera toute leur vie. Alors qu'il est possible de réparer les infrastructures endommagées et détruites dans les années à venir, répondre à l'impact psychosocial des enfants et reconstruire la capacité du personnel de soin et autres services publics et institutions (y compris le gouvernement d'Haïti) est un challenge qui durera probablement des décennies.

(A droite, Carte d'Haïti USAID)



3. Les enfants et les familles déplacés dans les zones rurales et la vulnérabilité de leurs communautés d'accueil

Des évaluations complètes sont en cours, cependant, il est clair que la majorité des personnes déplacées dans les zones rurales sont hébergées dans leur famille ou chez des proches, mais les déplacés sont également nombreux à avoir trouvé refuge dans des établissements publics (comme des écoles). Ainsi, l'afflux sans précédent est déjà lourd pour les fragiles infrastructures (comme les programmes d'eau et d'assainissement) et les services (comme les centres de soins) qui atteignent leurs limites. Il existe un risque, car si ces communautés ne sont pas soutenues, la population déplacée reviendra chercher de l'aide à Port-au-Prince, faisant peser une nouvelle pression sur les infrastructures endommagées et les ressources rares de la capitale. Cela souligne l'importance de lancer un plan de secours dès maintenant, pour aider à stabiliser la situation, éviter une plus grande détérioration des capacités locales, et réduire le besoin d'aide humanitaire.

PRIORITES HUMANITAIRES

Les priorités les plus urgentes pour la mission humanitaire dans son ensemble sont les abris (seulement 23 % des besoins évalués sont actuellement couverts par les partenaires responsables de ce type de secours), les sanitaires (avec un taux de couverture de seulement 5-10 %) et la nourriture. Pour l'Unicef, il est essentiel de continuer de distribuer de l'eau potable, de vacciner les enfants contre la rougeole, de protéger les enfants pour éviter l'exploitation et l'abus, de favoriser le retour à l'école des enfants.

Le développement continu et la décentralisation de la coordination d'urgence (effectifs et fournitures)

vers Jacmel et Leogane seront cruciaux pour atteindre les enfants affectés, de l'ouest et du sud-est et des communautés rurales éloignées.

URGENCE POUR LA SURVIE DES ENFANTS

Le sentiment d'urgence est accentué par le fait que le gouvernement d'Haïti, soutenu par les organisations humanitaires, doit agir vite pour répondre aux besoins vitaux immédiats des enfants, mais aussi pour protéger les communautés vulnérables avant que les difficultés liées aux déplacements de population ne soient aggravées par des menaces environnementales. La saison des pluies, qui commence généralement en mars, augmente de manière importante les taux de mortalité des enfants, car elle favorise le développement de maladies comme la diarrhée, les maladies respiratoires aiguës sévères (ARI), la malnutrition, la dengue et le paludisme. D'où l'urgence de répondre dès maintenant aux insuffisances sanitaires..

Heureusement pour ces familles déplacées dans des camps, la saison des pluies devrait être plus clémente cette année. L'inconvénient est que moins de pluie signifie que la récolte sera plus maigre, en particulier dans la région des Gonaïves, qui représente normalement jusqu'à 60 % de la production agricole du pays. On estime donc que la période de crise nutritionnelle de mai à juillet sera particulièrement grave cette année. Après la récolte, c'est la saison des ouragans, qui peut frapper le pays.

L'urgence n'est donc pas uniquement liée aux impératifs humanitaires actuels (sauver des vies et alléger les souffrances) mais également à des échéances très proches : il faut éviter une détérioration de la situation actuelle.

Pour l'Unicef, il est essentiel de s'assurer que toute l'aide (stock, personnel...) est prête.

UN RETOUR A LA NORMALE N'EST PAS SUFFISANT...

Un séisme d'une telle magnitude a des implications graves sur tout le pays. La fragilité politique d'Haïti, la pauvreté extrême et omniprésente, l'accroissement rapide de la population et la surpopulation urbaine expliquent pourquoi ce séisme a eu un impact si désastreux sur les populations. Il est clair qu'un retour à la normale n'est pas suffisant pour permettre un rétablissement et assurer la survie et le développement des enfants.

En 2009, l'indice de développement des Nations unies classait Haïti au 149e rang sur 182 pays, montrant ainsi qu'il s'agit de l'un des pays les plus pauvres d'Amérique, caractérisé par des institutions et des structures de gouvernances faibles. Les services de sécurité sociale et autres instruments de protection sociale étaient pratiquement inexistantes avant la crise, le budget du ministère des affaires sociales ne représentant que 0,55 % du budget de l'État en 2010. Les services sociaux de base, comme l'éducation, continuent à être fournis en quasi-totalité par des acteurs non gouvernementaux et le secteur privé. Le secteur éducatif est en grande difficulté.

Dans un pays où pratiquement un enfant sur 13 meurt avant l'âge de cinq ans, le budget national 2010 du ministère de la Santé a été réduit de 50 %, par rapport à 2009.

Dans un pays où pratiquement un enfant sur 13 meurt avant l'âge de cinq ans, le budget national 2010 du ministère de la Santé a été réduit de 50 %, par rapport à 2009.

REPOINDRE AUX BESOINS DES ENFANTS D'HAÏTI

- De quoi avez-vous le plus besoin maintenant ?
- « Je veux aller à l'école »
- Allais-tu à l'école avant le séisme ?
- Non, mais je veux y aller maintenant.
- Pourquoi ?
- Parce que mon pays est cassé et que je veux le réparer

Conversation avec Marie-Ange, 11 ans, sur le Champ de Mars, l'un des plus grands sites d'hébergement temporaires de Port-au-Prince. Une génération d'enfants sera marquée par ce cataclysme. Il est important qu'ils se souviennent de l'après-séisme et qu'ils puissent prendre conscience qu'un rétablissement mais également une reconstruction, un développement sont possibles.



Le 27 janvier, une femme tient un bébé, devant une tente sur le parcours de golf de Pétienville de Port-au-Prince, la capitale. Plusieurs milliers de personnes vivent dans ce camp vallonné rempli de tentes. L'eau est distribuée par l'ONG internationale Oxfam, à partir de réservoirs fournis par l'UNICEF.

Tout plan de reconstruction qui prend en compte les besoins des enfants devra avoir un objectif supérieur au statu quo. Les enfants doivent progressivement retrouver leurs droits à la survie, à l'éducation et à la protection en Haïti et être protégés contre de futurs chocs économiques, environnementaux et/ou sociaux. L'évaluation des besoins après le séisme et le cadre d'urgence (PDNA/RF) doivent répondre à des besoins et à des priorités à plus long terme. C'est un exercice gouvernemental (régé par des accords institutionnels avec la banque mondiale, IADB – banque inter-américaine de développement -, le système des Nations unies et l'Europe) qui rassemble des informations en un rapport unique consolidé, détaillant les informations sur les impacts physiques d'un désastre, la valeur économique des dommages et des pertes en termes d'infrastructures, d'institutions et de systèmes sociaux. Le ministère de la planification a été désigné comme institution gouvernementale directrice pour le PDNA. Le Directeur de l'UNICEF Canada, Nigel Fischer, a été nommé représentant des Nations unies pour ce processus.

Il est clair que ce dont Haïti a le plus besoin maintenant, c'est d'institutions fortes et efficaces, capables de gérer le processus de reconstruction. En tant que défenseur mondial pour la protection et la réalisation progressive des droits des enfants, il est absolument crucial que les efforts de fourniture de services d'urgence soient pleinement intégrés dans les plans du gouvernement. La communauté humanitaire doit soutenir le gouvernement, afin qu'il matérialise son intention de diriger, gérer, contrôler et maintenir les organisations internationales, ainsi que les acteurs de la société civile, politique et économique dans leurs domaines, afin d'atteindre les objectifs du projet.

DÉVELOPPEMENT

CAPACITÉ DE RÉPONSE D'URGENCE DE L'UNICEF

L'UNICEF est présent en Haïti depuis des décennies et est actuellement dans la deuxième année de son nouveau Programme National de Coopération (CP) de trois ans avec le gouvernement d'Haïti (2009-2010), programme qui se concentre sur le développement de la capacité gouvernementale à respecter les engagements de la Convention des droits des enfants. Cependant, récemment, l'UNICEF a renforcé sa présence et sa capacité opérationnelle pour répondre aux besoins courants.

À la suite de la destruction du bureau de l'UNICEF de Port-au-Prince, l'UNICEF a déménagé dans la base logistique de MINUSTAH, qui continue à être utilisée comme base pour toutes les opérations. L'UNICEF possède aussi des bureaux régionaux à Jacmel et à Leogane. La structure humaine avant la crise était composée de 51 postes locaux, parmi lesquels 43 étaient occupés au 15 décembre 2009. Au 6 février, l'UNICEF comptait plus de 106 employés en Haïti, principalement concentrés sur la réponse d'urgence. Le plan de gestion des ressources humaines à moyen terme est d'assurer le recrutement de 88 personnes supplémentaires pendant le prochain mois et demi, afin de permettre une transition réussie de l'aide au début du rétablissement des institutions et communautés d'Haïti.

L'UNICEF en République dominicaine (RD) fournit également une assistance opérationnelle à Haïti et répond aux besoins des Haïtiens déplacés de l'autre côté de la frontière mais également des enfants vulnérables dans la zone frontalière. Ainsi, l'UNICEF RD agit en tant que centre opérationnel pour Haïti, supportant la responsabilité de la gestion des fonds d'urgence, les questions de RH et coordonnant les fournitures, la logistique, l'entreposage et le transport aérien et ICT offshore.

Il y a eu également un développement rapide de la capacité logistique pour la réponse d'urgence en Haïti depuis le 12 janvier. Pendant les 10 jours qui ont suivi le séisme, un second site a été loué et six halls supplémentaires construits, ce qui a augmenté la capacité de 1 440 m².

URGENCE POUR LA SURVIE DES ENFANTS

La réponse d'urgence de l'UNICEF est pleinement intégrée à l'approche de groupe du Comité Interagence pour la coordination des acteurs humanitaires (voir tableau ci-dessous).



© UNICEF/HQ2010-0148/Noorani

À l'aéroport de Port-au-Prince, Haïti, l'UNICEF étudie une liste de colis venant d'arriver du Fund américain pour l'UNICEF, avec Sœur Marleine Joseph (centre), la directrice de l'orphelinat Foye Zanmi Jezi.

UNICEF et le Système de Groupe Haïti		
Secteur/Groupe	Organisme/ ministère gouvernemental	Direction du Groupe IASC
Éducation	MEFP	UNICEF
Nutrition	MSPP	UNICEF
Protection (et Sous-groupe de la Protection de l'Enfance)	IBERS (Ministère des Affaires Sociales)	OHCHR (et UNICEF pour la Protection de l'Enfance)
Sanitaire	DPSPE, DINEPA	UNICEF
Santé	MSPP/MoH	OMS (avec UNICEF codirigeant le groupe de travail sur l'immunisation)

RÉUSSIR

A RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS

La réponse de l'UNICEF pour les urgences est guidée par les Engagements Principaux envers les Enfants (CCC), qui décrivent les engagements opérationnels et les programmes de l'organisation destinés à soutenir les droits des enfants pendant les urgences.

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

Situation affectant les enfants

L'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est essentiel. Mais toutes les personnes déplacées n'ont pas accès à ces services de base. Les enfants risquent d'être déshydratés, de mourir, à cause de maladies véhiculées par l'eau, comme la diarrhée. Il faut donc fournir des quantités suffisantes d'eau potable, assurer un accès à l'assainissement aux personnes affectées.

Le bâtiment du siège de l'organisme gouvernemental DINEPA (Direction de l'eau potable et de l'assainissement) n'a pas subi de dommages graves pendant le séisme, et la Direction a pu se mobiliser immédiatement pour répondre aux besoins d'urgence. Cependant, ces services n'ont pas la capacité de répondre à des besoins d'une telle ampleur. L'UNICEF et ses partenaires soutiennent donc ces services.

CCC : Une direction efficace a été créée pour la coordination des questions d'eau et d'assainissement

L'UNICEF est l'agence dirigeant le groupe « eau et assainissement » avec la Direction nationale de l'approvisionnement et du traitement de l'eau, la DINEPA, et en partenariat avec plus de 50 partenaires nationaux et internationaux, y compris des entreprises du secteur privé. Des groupes de coordination ont aussi été décentralisés à Leogane (regroupant les municipalités de Leogane, Petit-Goave et Grand-Goave, dirigés par la DINEPA et l'UNICEF) et à Jacmel (à l'origine dirigés par le ministère de l'Environnement, mais bientôt présidés par l'UNICEF et la DINEPA).

CCC : Accès des enfants et des femmes à suffisamment d'eau potable pour boire, cuisiner et maintenir une bonne hygiène personnelle

La réponse d'urgence envers les personnes touchées a débuté immédiatement après le séisme, et le 7 février, la DINEPA, avec le soutien de l'UNICEF et des partenaires du groupe eau et assainissement, a progressivement augmenté la couverture d'approvisionnement en eau potable jusqu'à 83 % des communautés ciblées (1,1 million de personnes). Aujourd'hui, plus de 911 200 personnes reçoivent environ cinq litres d'eau potable par personne et par jour à Port-au-Prince, Leogane et Jacmel. Ce volume d'eau est faible, mais la couverture totale d'approvisionnement a été un élément vital pour la réponse globale d'urgence. Les besoins dans les zones rurales recevant des personnes déplacées – et le long de la frontière avec la République dominicaine – doivent toujours être traités.

Un support technique a été utilisé par les partenaires du groupe eau et assainissement pour assurer la fourniture d'eau potable, comprenant le transport par camions depuis différents sites (puits approuvés par la DINEPA) et des centrales de traitement de l'eau installées principalement à Leogane, Gressier et Jacmel ; la réhabilitation de pompes manuelles principalement à Leogane ; la réparation des réseaux d'eau de la DINEPA à Petit-Goave et Port-au-Prince ; la distribution d'eau en réservoirs et en bouteilles aux hôpitaux et autres établissements cruciaux pour les enfants. L'UNICEF a fourni le soutien technique et financier direct finançant jusqu'à 50 % des opérations d'urgence, en plus de la fourniture de plus de 100 réservoirs d'une capacité de 5 000 à 10 000 litres, 30 pompes manuelles India Mark III avec tuyaux et 40 000 réservoirs d'eau pliables et des tablettes pour traiter l'eau.

CCC : Accès des enfants et des femmes à des toilettes et à des installations pour se laver, qui soient propres et sécurisées

Si l'accès à l'eau a été relativement rapide, ce n'a pas été le cas pour les sanitaires, car jusqu'à maintenant, seulement 5 % des besoins des départements touchés ont été pourvus en ce qui concerne les latrines. Au 10 février, près de 1 000 latrines ont été construites mais au moins 21 000 latrines restent encore à construire pour répondre aux besoins d'urgence des 1 100 000 personnes touchées (en prenant un taux de base d'une latrine pour 50 personnes, deux fois inférieur aux normes habituelles). L'état des nappes phréatiques dans certaines régions et les difficultés générales de coordination expliquent le retard pris.

Le développement d'une première phase urgente de traitement de l'eau avant la saison des pluies a été planifié par les partenaires du programme eau et assainissement – construire rapidement 9 000 latrines à Port-au-Prince et environ 2 000 en dehors de la zone urbaine à Jacmel, Gressier, Leogane, Petit-Goave et Grand-Goave. Sur les 9 000 latrines, un plan d'approvisionnement et de distribution de 3 000 latrines portables et/ou vidangeables (pour permettre leur entretien) à Port-au-Prince, ainsi que des camions de vidange nécessaires, dans les prochaines semaines. Oxfam, Care, CRS, ACF et IFRC participeront à ce plan, en plus de la fourniture par l'UNICEF de deux camions de vidange, 500 latrines portables et 600 latrines vidangeables. En ce qui concerne la construction de latrines dans les autres régions, l'UNICEF a distribué 1 200 blocs de latrines (24 000 blocs à venir) et 1 000 toilettes portables.

Toutefois, ceci n'est qu'un plan provisoire. En rassemblant les engagements immédiats de 25 acteurs clés du programme eau et assainissement, on note un manque d'au moins 4 000 latrines portables, ainsi que le besoin de 40 camions de transport. L'UNICEF et la DINEPA travaillent sur un plan d'accélération pour compléter les manques que les partenaires du programme WASH ne pourront pas fournir. Ce plan comprend la location par l'UNICEF de 1 000 latrines portables, avec des équipements de transport pour une durée limitée.

Même si l'accent est aujourd'hui mis sur les latrines, les sanitaires comprennent aussi des équipements pour se laver, des points d'eau, la collecte et le rejet des déchets et des eaux usées (L'UNICEF aide à la collecte des déchets solides et l'UNDP s'occupe de leur retrait).

CCC : Sensibiliser les enfants et des femmes aux bonnes pratiques pour prévenir les maladies infantiles

Des messages sur les bonnes pratiques de santé et d'hygiène sont diffusés sur les stations de radio dans les zones touchées, et par deux camions sonorisés à Port-au-Prince, deux à Gressier, Leogane, Grand-Goave, Petit Goave et un à Jacmel, avec le soutien financier et technique de l'UNICEF. La DINEPA a créé une liste de base des pratiques d'hygiène, du traitement de l'eau et de son utilisation, qui sera bientôt affichée dans les zones touchées. Un groupe de travail du programme eau et assainissement sur la promotion de l'hygiène valide les messages à utiliser, en coordination avec le ministère de la santé. Il s'assure de la mobilisation et des supports de sensibilisation fournis. La plupart des partenaires du programme eau et assainissement ont lancé des processus de sensibilisation communautaires, comprenant la distribution de brochures sur les pratiques d'hygiène.

Au 10 février, 65 377 kits hygiéniques ont été distribués par les partenaires du programme eau et assainissement à environ 327 000 personnes dans différentes zones touchées, ce qui représente 30 % des besoins. L'UNICEF dispose de 21 000 kits hygiéniques dans le pays déjà distribués et en a commandé 98 000 supplémentaires.

PRINCIPAUX SOINS

Situation affectant les enfants

Un mois après le séisme, les femmes et les enfants sont particulièrement menacés par les maladies contagieuses.



Une fille, avec son père, se fait vacciner, au Stade Sylvio Cator dans le centre de Port-au-Prince. Le stade sert de zone temporaire d'hébergement et la campagne de vaccination y a débuté.

Le traumatisme associé au manque d'abris, d'eau potable et d'alimentation, ainsi que la promiscuité ont augmenté le risque pour que les enfants contractent des infections respiratoires aiguës sévères et des maladies infantiles mortelles comme la rougeole et la diarrhée. Pour le moment, il n'existe pas de rapport officiel sur l'augmentation des maladies infantiles.

Le contrôle des problèmes de santé chez l'enfant est réalisé via différentes activités (vaccination, nutrition et surveillance des maladies infectieuses). Des informations en français et en créole sur les six maladies principales de l'enfant ont été distribuées aux hôpitaux et cliniques. Toutefois, la capacité des laboratoires à identifier et à confirmer les cas (en particulier la rougeole, la fièvre hémorragique et la diarrhée) reste limitée, et le ministère de la santé et ses partenaires travaillent sur la question.

Il n'existe pas de données vérifiables en ce qui concerne le nombre d'enfants blessés à Haïti, cependant, la République dominicaine, qui pris en charge environ 2 200 Haïtiens blessés, indique la présence de 200 enfants. Trois centres ont été approuvés par le CONANI (le Conseil national de la République dominicaine pour les enfants) comme centres de réhabilitation temporaires pour les enfants handicapés et amputés et leurs familles à Santo Domingo et Jimani.

Le bâtiment du ministère de la santé publique et de la population a été complètement détruit pendant le séisme et il n'y plus de bureaux pour le personnel. La destruction a également touché les institutions sanitaires, dont beaucoup sont totalement ou partiellement détruites, et dans la majorité des cas, les patients ont été déplacés dans la cour de ces institutions, sous des tentes, à même le sol. Dans de nombreux cas, les installations de santé sont des camps pour les personnes handicapées qui ont perdu leur maison. Etant donné la perte importante d'infrastructures, les enfants et les mères ont un accès extrêmement limité aux services pour les maladies courantes, les soins post-traumatiques, les soins d'obstétrique d'urgence et les services préventifs. C'est pourquoi il a été demandé aux organisations humanitaires de pallier les manques temporairement.

CCC : Les mécanismes de coordination interagences sont soutenus et améliorés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est l'agence qui dirige le groupe santé, dont l'UNICEF est un membre actif et codirige un groupe de travail sur la vaccination. Le ministère de la santé a souligné l'importance de recréer le comité sur le VIH/SIDA, dans lequel l'UNICEF joue un rôle clé dans la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant (PTME). L'UNICEF participe activement au groupe de travail sur la santé maternelle.

CCC : Accès aux interventions sauvant des vies chez les enfants et les femmes, grâce à des activités basées sur la communauté

L'OMS et l'UNICEF ont fourni un soutien technique et opérationnel aux équipes de santé gouvernementales réparties dans les zones touchées, et soutiennent la création d'installations temporaires pour la santé. En étroite collaboration avec le ministère de la santé et l'OMS, l'UNICEF aide à évaluer les dommages sur les installations sanitaires, pour déterminer les actions qui seront nécessaires à long terme, sur la base d'un plan d'urgence d'une année et d'un plan de développement de cinq ans, soutenu par le ministère de la santé.

L'UNICEF accélère La distribution de fournitures médicales aux installations de premiers secours et aux cliniques mobiles dans les zones durement touchées. Un plan de distribution d'équipement de la chaîne du froid est en train d'être mis en œuvre. L'UNICEF a également distribué plus de 731 kits hygiéniques pour bébés à 21 centres résidentiels pour enfants, pour toucher environ 1 435 enfants.

En 2007-2008, Haïti a réalisé une campagne nationale de vaccination, avec un vaccin contre la rougeole et la rubéole ciblant tous les enfants et les jeunes adultes, de 1 à 19 ans, quel que soit leur statut antérieur de vaccination. Nationalement, la couverture vaccinale a été estimée à 80 %, mais à seulement 70 % dans Cité Soleil. Cette même étude a évalué la couverture moyenne pour les enfants de 12 à 23 mois, avec environ 42 % des enfants qui possédaient une carte de vaccination ayant reçu un vaccin contre la rougeole. La couverture dans les zones impactées s'élevait de 37 à 71 %. Il était donc urgent, dans le contexte post-séisme, de protéger les enfants contre les maladies pour lesquelles des vaccins étaient disponibles.

Le plan de réponse vaccinale développé par le ministère de la santé, avec le soutien technique de l'UNICEF et de l'OMS, comprend une campagne ciblant 500 000 enfants de moins de sept ans, dans trois départements affectés : elle a commencé le 2 février. A ce jour, au moins cinq sites ont été couverts. L'UNICEF a commandé les vaccins et les fournitures requis par la campagne de vaccination et partage les coûts opérationnels des activités avec l'OMS et plusieurs partenaires.

CCC : Accès des enfants, des jeunes et des femmes à la prévention, au soin et au traitement contre le VIH/SIDA pendant la crise

Le ministère de la santé a souligné l'importance de recréer le comité sur le VIH/SIDA, dans lequel l'UNICEF joue un rôle clé. La première réunion s'est tenue le 5 février, avec la participation de 15 organisations. Quatre sous-comités ont été formés et se concentrent sur a) l'estimation des personnes atteintes du VIH/sida ; b) l'évaluation ; c) la surveillance dans les institutions et les installations sanitaires ; d) les problèmes de traitement. On estimait que plus de 3 % de la population adulte vit avec le VIH en Haïti, et selon les statistiques pré-séismes, seule une femme enceinte sur cinq porteuse du VIH avait accès à un traitement antiviral pour éviter la transmission mère-enfant. Environ 5 000 bébés naissent chaque année avec le VIH.



NUTRITION

Situation touchant les enfants

Les causes liées à la malnutrition chez l'enfant sont le manque d'eau potable, de mauvaises pratiques de santé et d'hygiène, une mauvaise alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, le manque de nourriture et de diversité du régime, ainsi que les menaces de maladies. C'est, par conséquent un indicateur crucial de la vulnérabilité des enfants qui se manifeste souvent sous la forme d'une malnutrition aiguë sévère, à la suite d'une catastrophe. En Haïti, la prévalence d'une malnutrition aiguë générale est attendue dans les mois à venir, à cause du stress du déplacement (dans les communautés d'accueil et parmi les déplacés eux-mêmes), de la saison des pluies et de la période de faim saisonnière. La saison des pluies (mars-avril) augmentera probablement les taux de mortalité en ce qui concerne les maladies infantiles et la saison de manque alimentaire (mai-juillet) devrait être particulièrement grave, car la région de Gonaïves devrait recevoir moins de pluie que d'habitude, diminuant ainsi les récoltes (qui, généralement, comptent pour 60 % du rendement du pays).

Les études et les évaluations nutritionnelles post-crise sont en cours, mais on estime la malnutrition aiguë sévère à 0,8 %. A ces niveaux, 17 500 enfants haïtiens affectés souffriront de malnutrition aiguë et 3 100 d'entre eux sont gravement atteints et auront besoin d'une assistance médicale d'urgence.

La malnutrition a toujours été un problème grave chez les enfants haïtiens, avec une estimation d'un enfant sur trois malnutri parmi ceux qui sont âgés de moins de 5 ans, et un enfant sur vingt souffrant de malnutrition aiguë (et ce avant le séisme). Il existait déjà d'importants manques techniques dans la capacité des professionnels de santé à identifier la malnutrition aiguë et à y répondre.

Conscients de cette difficulté, le gouvernement, l'UNICEF et les partenaires du secteur nutrition, seulement quelques semaines avant le séisme, avaient convenu d'un protocole haïtien pour la gestion communautaire de la malnutrition aiguë. De nombreux ateliers de formation ont été programmés pour la troisième semaine de janvier, mais ont été annulés jusqu'à nouvel ordre.

Le groupe nutrition a lancé un site internet via le forum OneResponse qui comprend les derniers outils de coordination et les dernières directives, politiques et cartographiques des partenaires et services pour la nutrition. Consultez : www.oneresponse.info/Disasters/Haiti/Nutrition/Pages/default.aspx



Le 23 janvier, une femme baigne son bébé dans une bassine, dans le camp de Pinchinat pour les personnes déplacées par le séisme, sur un terrain de football dans la ville de Jacmel.

CCC : Une direction efficace est créée pour la coordination interagences du groupe nutrition

L'UNICEF copréside le groupe nutrition avec le ministère de la santé et l'unité de coordination du programme national pour l'alimentation et la nutrition. Il y a maintenant 45 membres dans le groupe, mais plus de 100 partenaires différents ont assisté aux réunions.

CCC : Une évaluation nutritionnelle rapide et des systèmes de surveillance sont créés

Le groupe nutrition développe un système de surveillance précoce pour la nutrition dans la phase d'urgence, dans le but de former la base d'un système national de surveillance de la nutrition.

CCC : Des informations concernant les activités du programme de nutrition sont disponibles et font en sorte qu'une bonne alimentation du nourrisson et du jeune enfant soit accessible aux femmes et aux enfants affectés

Pour répondre aux besoins en alimentation du nourrisson et du jeune enfant, dans les communautés se trouvant autour de Port-au-Prince, un package communautaire comprenant des tentes pour accueillir les bébés a été mis en place dans les 18 installations temporaires les plus importantes, pour apporter des conseils sur les pratiques d'alimentation et les mesures préventives.

Pour nourrir le nombre relativement petit d'enfants qui sont extrêmement en danger qui n'ont pas accès à l'allaitement, une formule prête à l'emploi pour les nourrissons est intégrée au package. La distribution et l'utilisation de cette formule sont étroitement contrôlées par les ONG, pour éviter une distribution généralisée. Au cours des prochaines semaines, 41 nouvelles tentes pour accueillir les bébés seront créées dans les zones affectées. Les directives et les outils pour gérer les tentes ont été conçus pour qu'elles soient accueillantes pour les mères et les enfants, et pour apporter des conseils destinés à optimiser la nutrition de l'enfant. A Leogane, le programme de nutrition des enfants, en partenariat avec Save the Children et soutenu par l'UNICEF a formé des travailleurs sociaux (70 hommes et 70 femmes), afin qu'ils accèdent aux villages de montagne autour de Leogane et fournissent aux femmes enceintes et aux mères ayant des nourrissons les conseils sur les bonnes pratiques de nutrition. L'UNICEF soutient également la diffusion de messages radio en français et en créole dans les régions touchées depuis la première semaine après le séisme, et une assistance téléphonique a été créée pour guider les opérations. Le groupe nutrition a aussi réparti les emplacements des structures de santé pour les recommandations de cas de malnutrition aiguë sévère (avec ou sans complications) vers les sites en ambulatoire ou d'hospitalisation dans et hors de Port-au-Prince.

CCC : Accès des enfants et des femmes atteints de malnutrition aiguë sévère à une gestion adaptée de la malnutrition aiguë sévère

Depuis le 7 février, 22 centres pour la gestion de la malnutrition aiguë sévère fonctionnent en Haïti, et 12 de plus sont prévus dans un proche avenir.

L'augmentation d'activités de formation à ces questions au cours des 3 dernières semaines a permis l'ouverture de 88 Programmes thérapeutiques ambulatoires, basés dans des villages et des villes, pour le traitement de la malnutrition aiguë sévère. 6 équipes mobiles assurent également ce programme. 81 sites statiques supplémentaires et 6 sites mobiles sont prévus dans la région affectée et dans les villes et villages recevant des personnes déplacées. L'UNICEF a signé des accords avec deux ONG pour la nutrition, afin de soutenir la gestion des 25 centres. L'UNICEF a fourni des produits d'alimentation complémentaires et thérapeutiques et un équipement anthropométrique pour permettre l'identification de la malnutrition, ainsi que l'assistance technique à bon nombre de ces programmes nutritionnels.

Des rapports des partenaires indiquent qu'au moins 398 enfants de moins de cinq ans ont été inscrits dans les programmes d'alimentation complémentaire à ce jour, et 131 enfants atteints de malnutrition aiguë sévère ont été admis dans les centres de soins ambulatoires (selon neuf rapports de 40 partenaires du groupe). Le groupe termine une analyse des manques et des risques pour organiser les priorités à moyen terme (6-12 mois), et identifie des installations de santé candidates et partenaires pour se déployer dans des villes actuellement non couvertes et qui sont situées dans des régions à fort risque nutritionnel. L'UNICEF fournit l'assistance technique et logistique.

L'alimentation complémentaire d'urgence sous forme liquide (préparation et cuisine de repas sur site) a commencé à Jacmel une semaine après le séisme et continue toujours. L'alimentation complémentaire d'urgence sous forme déshydratée à Port-au-Prince a commencé, grâce à l'OMS.

CCC : Accès des enfants et des femmes à des micronutriments et à des aliments fortifiés

La vitamine A est distribuée à tous les enfants de 6 à 59 mois, dans le cadre de la campagne de vaccination ciblant 500 000 enfants.

ÉDUCATION PRIMAIRE

Situation touchant les enfants

Le secteur de l'éducation, comme d'autres secteurs, a été très touché par les crises. Le ministère de l'éducation (MoE) estime à 80 % la proportion des écoles détruites ou gravement endommagées pour l'ouest, et à 35-40 % celle des écoles détruites pour le sud-est à la date du 11 février. Cela signifie qu'environ 5 000 écoles ont été détruites, mais une rapide évaluation des besoins de plus de 5 000 écoles primaires réalisée par le MoE et soutenue logistiquement par l'Unicef et ses partenaires, conduite entre le 28 janvier et le 2 février, devrait fournir un chiffre plus précis.

Le ministère de l'éducation et le ministère des travaux publics ont également réalisé mi-février une évaluation relative aux bâtiments scolaires dans les zones affectées en coordination avec l'UNOPS. Cette évaluation servira de base à partir de laquelle les besoins de reconstruction seront décidés.



Les écoles du pays ont fermé au moment du séisme. Les écoles des zones non affectées devaient, à l'origine, ouvrir le 1er février, mais des rapports réalisés sur le terrain indiquent que seulement quelques élèves y sont retournés. Cette défection s'explique soit par la crainte des parents pour la sécurité de leurs enfants, soit par la présence de personnes sans abris, hébergées dans les installations scolaires.

Aujourd'hui, 2,9 millions d'enfants en tout seraient privés de leur droit à l'éducation dans le pays, dont 70 000 enfants qui vivent en République dominicaine et dans les régions frontalières de Jimani, Djabon, Elias Pina. On estime maintenant que la scolarisation dans les zones affectées recommencera fin mars 2010, afin de limiter au maximum l'interruption de l'année scolaire actuelle. Cependant, à cause de la forte probabilité de catastrophes naturelles proches en Haïti (ouragans notamment), le gouvernement demande aux écoles de ne pas commencer les travaux de réparation et de ne pas ouvrir tant qu'elles n'en ont pas reçu l'autorisation, après certification par des experts.

Le siège du ministère de l'éducation à Port-au-Prince a également été totalement détruit, et le ministère a perdu cinq de ses conseillers seniors, en plus d'autres membres du personnel. L'Unesco a proposé des bureaux au ministre et à son équipe, et l'Unicef a fourni une tente de 72 m² pour offrir un peu plus d'espace au personnel. L'Unicef continuera de soutenir le MoE dans le rétablissement de ses capacités de travail.

Le système éducatif haïtien connaît depuis longtemps des difficultés structurelles et un problème d'exclusion. Le taux d'inscription net à l'école primaire était de 76 % en 2008, mais une enquête indique que 55 % des enfants en âge d'être scolarisé n'allaient pas à l'école en Haïti. Cette estimation est difficile à mener dans la mesure où les écoles publiques ne représentent que 8 % des établissements et accueillent seulement 20 % des élèves. Ces dernières décennies, il n'y a eu pratiquement aucune régulation ou contrôle de la croissance du secteur privé, ce qui a souvent conduit à la création d'écoles fonctionnant en dessous des normes minimales. La majorité des écoles (publiques et privées) présentent des conditions environnementales et infrastructurelles déplorables, manquent de services de base et de fourniture ou d'équipements scolaires. C'est pour cette raison, même avant le séisme, qu'il était peu probable qu'Haïti atteigne dans le domaine éducatif les cibles fixées pour 2015 par les



© UNICEF/INYHQ2010-01-19/Noorani

Deux religieuses de l'orphelinat Foye Zanmi Jezi, soutenu par l'Unicef, déballent des colis de santé venant pour les enfants, dans le quartier de Lilavois de Port-au-Prince.

CCC : Coordination interagence, groupe éducation

Le groupe éducation est codirigé par l'Unicef et Save the Children et travaille en soutien auprès du ministère de l'éducation. Le groupe éducation s'appuie sur le groupe du secteur éducatif créé avant la crise, avec la participation de la Banque Mondiale, AU, et de partenaires majeurs du développement, afin d'assurer une programmation harmonieuse sur le moyen et le long terme.

CCC : Accès des enfants à des opportunités d'éducation de qualité

L'objectif du groupe éducation est de soutenir la continuité de l'éducation dans les zones affectées et dans celles recevant des personnes déplacées, en recherchant des progrès quantitatifs et qualitatifs. Les besoins prioritaires dans le secteur de l'éducation sont les suivants : i) ouvrir des écoles primaires dans toutes les zones où il n'en existe pas ; ii) assurer la disponibilité d'espaces scolaires temporaires pour les enfants et les jeunes directement et indirectement affectés par le séisme ; iii) coordonner et planifier la reconstruction des bâtiments scolaires ; iv) apporter un appui psychosocial aux enseignants et les former à en fournir un à leurs élèves ; v) soutenir les autorités éducatives et les administrateurs chargés de la coordination nationale, de la réponse et de la reconstruction du système et vi) établir un tableau complet des besoins éducatifs pour la population haïtienne en vue d'une planification de l'aide à plus long terme.

Ces derniers jours, l'Unicef a commandé des tentes pour les espaces scolaires temporaires et du matériel éducatif afin de couvrir les besoins de 720 000 enfants. Environ 150 tentes scolaires de 72 m² ont été distribuées dans les zones non affectées ou indirectement touchées, avec pour cible au moins 10 000 enfants du primaire et de la maternelle : une distribution de 360 kits scolaires et de 390 kits récréatifs s'est faite par la même occasion. Des secours supplémentaires vont arriver.

Le groupe éducation soutient le MoE dans l'identification de plus de 4 400 enseignants supplémentaires pour les écoles surpeuplées des régions indirectement affectées et les écoles détruites ou endommagées des zones affectées. Un programme de formation accéléré pour ce nouveau personnel enseignant est en cours de développement. Enfin, l'Unicef assiste le MoE dans ses efforts pour développer une campagne nationale « Retour à l'école » / « Aller à l'école », conçue pour mobiliser les enfants, via leurs communautés et leurs tuteurs, qu'il s'agisse pour les enfants de retourner en classe ou de s'y rendre pour la première fois.

La date de réouverture des écoles est fixée au 31 mars 2010, afin de limiter l'interruption de l'année scolaire. Des classes de rattrapage pour les enfants ayant manqué l'école seront mises en place sous la direction du MoE.

L'Unicef cible également 70 000 enfants descolarisés, répartis de part et d'autre de la frontière dominicaine : soutien aux enfants, à leurs familles et à leurs professeurs, appui psychosocial, réfection des bâtiments et des installations sanitaires afin d'assurer le droit pour chaque fille et chaque garçon à accéder à une éducation de qualité.

CCC : Des services sanitaires et psychosociaux pour les enfants et les enseignants

Le soutien et la formation psychosociale pour plus de 10 000 enseignants sont prévus par l'Unicef, le MoE et les partenaires du groupe éducation. Des modules (comprenant le soutien psychosocial, la prévention du risque de catastrophe) et des dates de formation sont en cours de discussion.

DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Les jeunes enfants (de la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans) sont particulièrement vulnérables dans les situations de crise, d'instabilité et de violence. Pour répondre aux besoins de base de 226 000 jeunes enfants, une équipe chargée du développement de la petite enfance (ECD) a été créée le 10 février et est dirigée par le spécialiste UNICEF ECD, en coordination avec les équipes éducation, protection de l'enfance, santé et nutrition.

Au cours des quatre dernières semaines, environ 541 kits ECD ont été distribués aux centres locaux dispensant des soins pour les enfants et aux espaces de protection de l'enfance ainsi qu'aux programmes d'alimentation pour les nourrissons et les jeunes enfants. Chaque kit contient de quoi aider à la prise en charge des enfants, des supports d'enseignement, des jeux éducatifs, des produits d'hygiène (savon, seaux...) et un guide d'activités ludiques. Chaque kit peut répondre aux besoins de 50 enfants.

PROTECTION DES ENFANTS

Situation touchant les enfants

Les risques sur les enfants, à la suite du séisme du 12 janvier, sont multiples. Des enfants ont perdu des parents ou des tuteurs. Des adultes et des enfants ont été évacués vers des hôpitaux, parfois à l'étranger, sans nécessairement avoir été enregistrés correctement. Dans la panique suivant la catastrophe, d'autres enfants ont été séparés de leur principal tuteur. Des voisins ou autres membres de la communauté se sont temporairement occupés d'eux. Certains ont simplement été mis dans des orphelinats et des crèches. Des cas d'enfants illégalement envoyés à l'étranger (pour une adoption, pour des soins ou pour être exploités, par exemple en République dominicaine) ont été continuellement signalés depuis la date de la catastrophe.

Au fil des semaines, et si l'assistance humanitaire ne couvre pas les besoins des familles, les risques de voir ce risque augmenter se fait jour. Les tuteurs temporaires qui, par solidarité, se sont occupés d'un enfant séparé, ont plus de chances de laisser ces enfants dans des centres d'accueil pour enfants ou de les confier aux services sociaux haïtiens, aux ONG ou aux représentants de groupes non réglementés.



Certains enfants peuvent courir un risque accru d'exploitation. Le séisme et ses conséquences laissent les enfants en grande détresse : la scolarisation a été interrompue, ainsi que toute forme d'activités normales structurantes. Les violences, en particulier la violence envers les filles, pourrait augmenter dans les semaines et les mois qui viennent, dans les abris temporaires qui sont surchargés.

Ces difficultés doivent être considérées dans le contexte d'un système de protection social faible, avec des autorités nationales incapables de fournir le niveau de soin et de protection pour les enfants répondant aux normes internationales. Avant le séisme, quelque 173 000 enfants appelés « restavecs » travaillaient comme domestiques, dans des conditions proches de l'esclavage. 50 000 enfants vivaient dans des institutions et de 2 à 4000 dans les rues, principalement à Port-au-Prince.

Depuis le séisme, la principale institution gouvernementale pour la protection de l'enfance, l'Institut du Bien-Etre Social et de la Recherche (IBERS), essaie de construire des abris avec une équipe limitée. Sa capacité à gérer les efforts de rétablissement des enfants doit être renforcée de toute urgence. A terme, c'est une réforme de la protection sociale du pays qui doit être menée, avec un système basé sur la famille plutôt que sur les orphelinats ou sur l'adoption.

Photo : De nombreux enfants qui sont aujourd'hui séparés ou qui se trouvaient en orphelinats avant le séisme ont des parents ou des membres de leur famille toujours vivants. Tous les efforts doivent être faits pour réunir enfants et familles.

CCC : Un groupe coordonné pour la Protection de l'Enfance

L'Unicef coordonne le sous-groupe de protection de l'enfance (qui compte maintenant plus de 57 membres) pour soutenir l'IBERS et d'autres organismes gouvernementaux, afin de s'assurer que les problèmes de protection de l'enfance soient pris en compte dans les projets à venir du pays. L'Unicef coordonne aussi le groupe de travail sur les enfants séparés.



Le 25 janvier, Benoit (au centre), âgé de sept ans, mange son premier repas dans l'espace pour enfants « L'Escale », en banlieue de Port-au-Prince. Avec le soutien de l'Unicef, cet espace sert de centre de soin temporaire à 100 enfants non accompagnés.

Un groupe de travail sur le rétablissement psychosocial et la santé mentale a été créé notamment sous la direction de l'UNICEF. Il comprend trois équipes de travail : l'éducation, les espaces d'accueil pour enfants, et la santé mentale. A ce jour, 21 organisations mènent plus de 50 activités dans ces domaines, sur une dizaine de communes.

CCC : Résoudre les cas de séparation d'enfants d'avec leurs familles, encourager les soins prodigués par les familles

L'inscription des enfants séparés est cruciale pour réduire leur vulnérabilité devant le risque d'exploitation. L'Unicef et ses partenaires ont commencé le processus d'inscription le 7 février, et ont enregistré 52 enfants dans les deux premiers jours. Environ 50 agents ont été formés à cet exercice d'enregistrement lors de deux sessions. La base de données est gérée par une coordination interagence.

Un programme complet de soins familiaux temporaires est en cours de mise en œuvre. L'Unicef soutient l'IBERS et une organisation communautaire pour créer deux centres de soins temporaires destinés aux enfants dans les situations les plus précaires.

CCC : Les mécanismes clés de protection de l'enfance sont renforcés dans les zones affectées

L'Unicef a travaillé en étroite collaboration avec l'IBERS et les Brigades de Protection des Mineurs (BPM) pour améliorer la protection des enfants dans les centres de soins et pour éviter le déplacement illégal d'enfants à la frontière. Le contrôle efficace des frontières est crucial pendant les situations d'urgence. Il l'est déjà en temps normal.

L'Unicef et la Croix-Rouge organisent des formations sur la recherche de familles, destinées aux équipes dominicaines et aux ONG travaillant dans les zones frontalières. Un plan stratégique sur 12 mois pour la protection de l'enfance a été développée à propos des activités transfrontalières en Haïti et en République dominicaine.

228 espaces de soins et d'accueil pour les enfants ont reçu des kits comprenant des vêtements, des couvertures, des chaussures et des articles d'hygiène. Environ 536 kits ont été distribués au total, couvrant les besoins de plus de 12 867 enfants. L'Unicef a aussi fourni 126 070 litres d'eau à ces espaces pour enfants.

Grâce au soutien technique et financier de l'UNICEF, l'IBERS et le BPM prennent le contrôle des espaces d'accueil pour enfants et sont en train de fermer trois centres où des abus ont été identifiés. Des services de prévention et d'enquête existent sur les sites clés de Port-au-Prince, Jacmel, et d'autres zones qui accueillent des personnes déplacées.

33 espaces d'un autre type, offrant des services de consultation et de soins, ont été créés dans les zones affectées. L'UNICEF a mené une session de formation sur les principes à suivre dans ces espaces : 30 participants qui gèrent ces espaces y ont assisté.

CCC : Le soutien psychosocial est fourni aux enfants et à leurs tuteurs

De nombreuses interventions psychosociales ont été menées, mais davantage d'attention doit être apportée à la mobilisation communautaire : familles, prestataires sociaux, services intervenant auprès des personnes souffrant de troubles mentaux graves. Une coordination de ces partenaires est à l'œuvre pour renforcer leurs activités.

LE DERNIER APPEL DE FONDS

FINANCEMENT CONTRE BESOINS

Au lendemain du séisme, les Nations unies et les partenaires ont lancé un appel de fonds d'urgence de 575 010 654 \$US. Sur ce montant, l'appel de l'Unicef s'élevait à 127 975 000 (22 % du montant total, en 2e position derrière la somme réclamée par le PAM). Au 9 février, cet appel était financé à 95 %. Les entreprises du secteur privé et les particuliers ont été les donateurs les plus généreux (118 millions \$US). Suivent les gouvernements américain et canadien.

La part de l'Unicef dans cet appel était également financée à 95 %, avec plus de 121 791 680 \$US reçus à cette date. Les comités nationaux de l'Unicef sont les premiers contributeurs de ce montant (plus de 74 millions \$US), ils ont mobilisé particuliers et secteur privé. L'Unicef adresse ses remerciements à tous ceux qui ont rendu possible la réponse d'urgence en Haïti et prépare avec les autres agences onusiennes un deuxième appel de fonds axé sur la reconstruction.

